



# Le réseau de gaz, vecteur d'énergies renouvelables et locales

POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES

Le TEPCV de MACS / SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40)

Sur la côte Atlantique, la Communauté de Communes de Maremne Adour Côte-Sud (MACS) regroupe 23 communes et 60 000 habitants, et triple sa population l'été.

À la suite d'un premier Plan climat initié en 2009, elle est reconnue **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** fin 2014 et s'engage dans une forte dynamique de développement durable dans une logique participative.



**Maremne  
Adour  
Côte-Sud**

## Les solutions gaz favorisent la production locale d'énergie

La démarche TEPCV témoigne d'une forte volonté de **favoriser la production locale d'énergie**, particulièrement les énergies renouvelables, dans une logique d'économie circulaire : la méthanisation des déchets est apparue comme une solution pertinente sur le territoire.

Opérateur des 332 km de réseau de MACS, desservant 6 300 clients répartis sur 12 communes, GRDF a apporté son expertise technique sur les **potentialités d'intégration d'énergies renouvelables** dans le réseau de gaz.

GRDF a également organisé, pour les élus, la visite d'un site de méthanisation des déchets, à Mortagne-sur-Sèvres (Vendée). Sur ce site, le biométhane produit est injecté dans le réseau de gaz naturel.

GRDF a présenté le potentiel d'injection sur le territoire, et a apporté son soutien à **u développement d'un projet de biométhane**. Valorisant les déchets agroalimentaires et agricoles, le projet devrait permettre à la collectivité d'atteindre **entre 25 et 30 % de gaz vert** dans le réseau.

Le gaz vert ainsi produit pourra alimenter les consommateurs de gaz naturel de la communauté de communes et alimenter des **stations de biométhane carburant**, une énergie 100% renouvelable pour les transports.

## L'accompagnement de GRDF vu par la communauté de commune de MACS

**Patrice Benoist,  
Vice-président en charge de l'environnement et de la transition énergétique**



*L'appui de GRDF dans le cadre de l'évaluation des potentialités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz de la communauté de communes a permis de confirmer rapidement l'opportunité du développement de l'injection de biométhane sur notre territoire.*

*Celui-ci dispose d'importants gisements de matière organique, provenant principalement de l'industrie agroalimentaire, et actuellement traités pour l'essentiel en dehors de notre territoire.*

*Plus globalement, l'orientation stratégique de GRDF, clairement tournée vers une substitution du gaz fossile qu'il distribue par du biométhane de source renouvelable en fait un partenaire de confiance pour notre projet de territoire à énergie positive.*

### Le développement de la méthanisation

MACS étudie le potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire. Elle identifie la méthanisation comme une filière à développer en priorité, afin de valoriser «des gisements de matières organiques fermentescibles» : des effluents d'élevage, des déchets organiques agroalimentaires ou des boues des stations d'épuration.

### Contact GRDF :

**Didier Ganchou**  
05 59 70 72 11  
didier.ganchou@grdf.fr

